

L E B O U S V A L I E N

Septembre 1977

Mme B. VERMOTÉ

Informations du Cercle Socio Culturel de Bousval.

Compte rendu de la réunion du 21-6-77 des Associations Culturelles du Grand-Genappe.

Notre Président, M. ALEN, introduit la réunion en remerciant les personnes qui ont répondu à l'invitation du Cercle Socio Culturel de Bousval. En plus des mandataires communaux qui ont tenu à soutenir de leur présence cette initiative, le Ministère de la Culture Française représenté par Mademoiselle MANGOT, pour le service Culturel de l'I.B.W. Mademoiselle M.Th. DESTERCKE, et la Maison de la Culture de Nivelles Monsieur L. LEDUC.

Plusieurs points ont été exposé :

1. Le rôle que joue la fusion des communes pour les associations culturelles existantes.
2. La situation géographique de Genappe.
3. Comment est constitué un Foyer Culturel ?
4. Son fonctionnement - ses avantages - ses inconvénients.

Suite à cette réunion où 33 associations culturelles étaient représentées, un groupe de travail s'est à nouveau réuni le 1er juillet dernier.

Une nouvelle réunion est prévue le 14 septembre à Loupoigne, avec pour ordre du jour :

1. Avis recueillis pour la constitution d'un Foyer Culturel à Genappe.
2. Préparation d'une éventuelle Assemblée Générale.
3. Organisation de groupes de travail.

de J. TARLIER & A. WAUTERS.

Séigneuries et châteaux (suite)

....Philippe Duchesne, chevalier de l'ordre de Portugal, bailli et maire de Fleurus de 1558 à 1563, acheta du souverain la haute justice des seigneuries de Bordeaux et de la Motte, et la transmit aux enfants qu'il avait eus de Béatrix de Voert ou Vandervoet. Ceux-ci se partagèrent les biens par-devant les échevins de Nivelles, le 23 février 1569 : Louis Duchesne dit de Malihan hérita des fiefs tenus du duché à Bousval (r. du 23 mai 1568), tandis qu'Adolphe eut la cense des Fosses à Houtain-le-Mont; chacun d'eux conserva une moitié de la Petite Court d'Aywier, à Baisy; de 27 bonniers, provenant de l'ancienne ferme dite "la Haie Dame Ligarde"(sous Loupoigne) et d'un moulin à Baulers. L'un et l'autre adoptèrent avec ardeur les idées anti-royalistes de l'époque. Lorsque le Prince d'Orange marcha au secours de la ville de Mons, en septembre 1572, Adolphe Duchesne s'empessa d'aller le rejoindre, démarche qui fut immédiatement suivie de la confiscation de ses biens. Pendant la seconde partie de la guerre de 1578 à 1585, Louis Duchesne, que l'on désignait habituellement sous le nom de Malihan, fut un des colonels de la garnison de Bruxelles, et, en cette qualité, remplit plusieurs missions importantes. Il s'y fit successivement admettre dans les lignages de T'Serroclofs 1579 et de Sleeuws 1581 et y fut élu échevin en 1580. Lorsque Bruxelles se soumit au prince de Parme, il quitta le pays et mourut dans l'exil en l'année 1600.

Pendant la confiscation du bien de Bordeaux, l'archiduc Albert en cèda la jouissance provisoire à Charles Mansfelt. Le colonel La Bourlotte l'eut ensuite au même titre et à sa mort on le concèda à sa veuve, Anne d'Oyenbrugge (2/12/1600). La seigneurie se composait alors de la haute, moyenne et basse justice sur 2 à 3 maisons et quelques autres héritages devant avoine et chapons ; d'une belle ferme avec demeure seigneuriale, 42 bonniers de terres, 6 à 7 bonniers de pres, 20 bonniers de bois, un moulin rapportant en moyenne 7 à 8 muids, une brasserie rapportant 40 livres, le droit de percevoir les amendes, les congés, les petits accidents. Anne d'Oyenbrugge s'engagea à ne point abattre de chênes dans les bois à moins que ce ne fut pour réparer la maison, le moulin ou la brasserie.

(à suivre)

Editeur responsable pour "MAINS OUVERTES" :

Claire Voussure, Rue du Village
Court-St-Etienne